

exprimant ma reconnaissance à cette Grande Sainte pour une telle faveur, je lui demande humblement pardon de la négligence que j'ai apportée à l'accomplissement de cette promesse et de celle qui suit :

—En juillet 1895, j'eus sur le cou un anthrax qui me fit souffrir d'atroces douleurs. Afin d'obtenir ma guérison, je fis à la Bonne sainte Anne la promesse de faire insérer le fait dans les Annales, si j'étais exaucée. Alors, les douleurs cessèrent. Je pris du mieux de jour en jour. Je suis complètement guérie depuis le mois de janvier. Je redis mille fois : Gloire, amour, reconnaissance à la Grande Consolatrice des Affligés, la Bonne sainte Anne !—G. A. L., institutrice.

6 octobre.—Georgiana Pageau, de Québec, âgée de six ans, vient aujourd'hui remercier la Bonne sainte Anne avec sa maman de l'avoir guérie d'une manière merveilleuse. Cette enfant était rachitique et de l'avis des médecins devait l'être toute sa vie. De fait, elle n'avait jamais pu rester debout seule, ni marcher jusqu'au mois dernier. Elle fut portée ici, il y a un mois ; de retour chez elle, elle se mit à marcher et à parler. Et à présent, elle marche comme un enfant de sa taille. Elle a six ans et elle a l'extérieur d'un enfant de deux ans. Mille remerciements à notre Bonne sainte Anne !

ST-PIERRE, I. O.—Il y a environ six mois, une petite branche d'un arbre auprès duquel je travaillais s'introduisit sous ma paupière, me causant une blessure qui me fit endurer les plus grandes souffrances. Plusieurs médecins consultés furent d'opinion que rien n'était resté dans l'œil, et que celui-ci guérirait bientôt. Mais, au contraire, le mal augmenta au point que je ne pouvais plus voir de cet œil, et chacun de dire qu'il